

PARRAINEZ UN ENFANT NÉPALAIS
30 €/mois, soit 10,20 € après déduction fiscale



Le **parrainage** d'un enfant népalais lui permet d'**aller à l'école**, de **grandir dans sa famille** en **bonne santé** et en **sécurité** jusqu'à l'âge de 18 ans.

Quand les enfants arrivent en fin de parrainage, nous proposons un deuxième type de parrainage :

Des parrainages à durée limitée (3 à 5 ans), de la durée de leurs études ou de leurs formations professionnelles.

Nous avons à cœur de permettre à ces jeunes d'apprendre un métier, pour devenir autonome. Vous aurez ainsi la satisfaction de participer et d'échanger directement avec eux. Ces enfants deviennent ainsi des **soutiens** pour leur famille, pour leur communauté et **des artisans de la reconstruction de leur pays**.

Exemple de parrainage à durée limitée (4 ans) : **Sagar étudiant en licence de Biologie** qui veut devenir gardien dans le Parc National de Bardya dont il est natif pour protéger la biodiversité, trouver des solutions de cohabitation harmonieuses entre les hommes et la faune sauvage, des alternatives à la déforestation de la jungle.



PARRAINEZ UN JEUNE ETUDIANT OU APPRENTI
Pendant la durée de sa formation
A partir de 50 €/mois soit 17 €/mois après déduction fiscale

1€ versé pour le parrainage, c'est 1€ dépensé au Népal pour l'enfant.
En cas d'impossibilité d'un parrain, PETITS-PAS prend le relais.

REJOIGNEZ NOTRE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ*
DEVENEZ BÉNÉVOLES

PARTICIPEZ AUX MISSIONS DANS LES VILLAGES AU NÉPAL



Soins dentaires



Distribution de spiruline, vêtements, fournitures dans les villages sinistrés

PARTICIPEZ A LA PRÉPARATION DES MISSIONS

PARTICIPEZ AUX COLLECTES EN FRANCE

PARTAGEZ VOS COMPÉTENCES ET VOS CONNAISSANCES

PARTICIPEZ AUX MANIFESTATIONS DE SOUTIEN EN FRANCE

PARTICIPEZ AUX ÉCHANGES SCOLAIRES ENTRE ÉCOLES



Nous organisons des **interventions en milieu scolaire** depuis 2013 :
Projections de documentaires avec débats,
échanges avec des écoles népalaises,
Réalisation de travaux collectifs, dessins,
textes, vidéos, chants, correspondances.

Pour tous renseignements :

contact@petitspas-solidaire.com

** l'adhésion annuelle s'élève à 12,00€*

